



Association des Résidants du lac Carillon

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 29 JUILLET 1997
À 19H30 AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Pierre Bédard
Jean-Marc Charbonneau
Jocelyne Godbout
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 JUILLET 1997

Les sujets publicité, trésorerie et mairie sont ajoutés au point 4 Suivi du compte rendu. Les sujets camping, rallye à pied et lot 4158 sont ajoutés au point 9 Autres sujets. L'acceptation de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par Claire Huot et secondée par Jean-Marc Charbonneau.

3. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 15 AVRIL 1997

L'approbation du compte rendu est proposée par Pierre Bédard et secondée par Jocelyne Godbout.

4. SUIVI DU COMPTE RENDU DU 15 AVRIL 1997

• **Sûreté du Québec**

Après avoir communiqué avec le sergent Dussault, Serge Lachance a fait un rappel au cabinet du ministre. Réponse le 20 juin : l'attachée politique, Johanne Marceau, a requis la S.Q. de communiquer directement avec Serge Lachance.

Nouvelle lettre le 22 juillet mentionnant que le projet de loi 77 établit, au sein de chaque MRC, un comité de sécurité publique composé de quatre maires et deux officiers de la S.Q., lequel sera chargé de fixer les orientations de la S.Q. au sein de la MRC. Les demandes particulières devront être dirigées auprès du préfet de la MRC de Portneuf. Une lettre sera préparée au préfet l'informant des méfaits survenus dans le premier secteur et de notre objection quant à la fermeture du poste de Portneuf.

- **Coupe de bois**

Serge Lachance tentera de rencontrer dès que possible M. Fleury au MRN relativement à la zone de protection de 60 mètres à l'arrière de nos terrains.

- **Bateau à moteur**

Serge Lachance a communiqué, le 20 juin dernier, avec M^{me} Frenette de Montauban : le règlement interdisant l'accès aux bateaux à moteur n'est pas encore adopté.

- **Devenir propriétaire**

Un résumé du dossier a été préparé (novembre 1995 au 16 juin 1997) et remis aux membres du c.a. avec copies des lettres écrites et reçues sur ce sujet à ce jour.

Député de Portneuf : 19 juin : lettre à Roger Bertrand dressant l'historique et l'invitant à nous faire part de ses orientations. Copie transmise à MM. Denis Falardeau et Denis Laganière du MRN.

26 juin : réponse de Marco Thibault, conseiller politique : lettre vague disant que les interventions pertinentes seront faites en temps opportun.

25 juillet : lettre de Serge Lachance disant que la réponse reçue est très vague et ne répond absolument pas à nos attentes.

MRC : 19 juin : lettre à Roger Dussault : rappel de notre correspondance du 9 juillet 1996 dans laquelle nous voulions connaître ses orientations et demandant son appui au projet d'aliénation de même qu'une rencontre.

26 juin : Réponse précisant qu'une ligne de conduite a déjà été établie. Ci-joint copie d'une résolution datée du 19 décembre 1990 ; joint également copie d'une lettre du 8 août 1996 qu'il adressait à Denis Laganière du MRN.

- **Publicité**

Le seul nouveau commanditaire est la Caisse populaire de St-Ubalde. Cette nouvelle commandite défraie les coûts engendrés par l'envoi massif pour inciter les commerces à devenir commanditaire.

- **Trésorerie**

Rappel pour aller signer les documents à la caisse.

- **Mairie**

Lettre du 19 juin 1997 : Demande de rencontre et demande d'officialisation des noms de secteurs.

5. LOTOMATIQUE

Jean-Marc Charbonneau suggère de remettre 6 % du montant des ventes à ceux qui désirent effectuer ce travail de vente pour l'ARC. Un article à cet effet paraîtra dans le prochain journal. Dépôt à date 113,49 \$.

6. TRÉSORERIE

L'état des revenus et dépenses du 1^{er} janvier 1996 au 31 décembre 1996 a été déposé. Il est proposé par Pierre Bédard et secondé par Carole Paré d'accepter l'état des revenus et dépenses et de le soumettre au vérificateur. L'encaisse au 30 juin 1997 est de 1 244,03 \$.

La caisse populaire charge 0,50 \$ pour chaque transaction. Jocelyne Godbout est mandaté pour examiner les différentes avenues possibles pour éviter ces frais. Une résolution sera préparée si nécessaire.

Jocelyne Godbout s'occupera également des rapports d'impôt 1994 - 1995 - 1996.

7. APPROBATION DES DÉPENSES

Le solde de la petite caisse est de 27,29 \$ au 11 avril ; au 27 juillet déficit de 11,16 \$; demande d'un chèque de 200 \$. Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Pierre Bédard d'approuver lesdites dépenses.

8. RAPPORT DU PRÉSIDENT :

- **Cotisation 1997**

Un état des cotisations à date est remis.

- **Villégiateur, 4250 du Colvert**

Une lettre à M. Lavoie du 4250 du Colvert sera préparée déplorant l'état des lieux et les dangers y afférents.

- **Assemblée générale 1997**

Tenue de la réunion le 11 octobre. Serge Lachance tentera d'obtenir une commandite pour le goûter.

9. AUTRES SUJETS

- **Camping**

Une vérification de l'information transmise aux groupes sera faite : au sujet des tentes, stationnement, utilisation du site, etc.

- **Rallye à pied**

Un projet de rallye à pied a été soumis par un villégiateur, Gaétan Godbout. Jocelyne Godbout en expose les grandes lignes. Date : samedi, 16 août ; inscription : avant le 10, toutefois elles seront acceptées jusqu'à la tenue de l'événement ; heure 15h00 à 17h00 ; coût : 2 \$ / 11 ans et plus - 0,50\$ / enfant. Prix de présence : argent de l'inscription. Souper gratuit : 1 consommation, 1 chips, 2 hot dog.

Il est demandé au c.a. une participation maximale de 5 \$ par personne ; coût couvrant également l'achat de deux prix de participation.

Il est proposé par Jocelyne Godbout d'accepter ce projet, adopté à l'unanimité.

- **Lot vacant (4158)**

Il semblerait que le MRN aurait refusé une location du lot 4158. Serge Lachance effectuera des vérifications afin d'en savoir plus long à ce sujet.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Date indéterminée; sera fixée au besoin.

11. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'effectue à 22h15.